

PARIS : Conseil des ministres européens de l'agriculture et de la pêche à Luxembourg

Le ministre Didier Guillaume a participé aujourd'hui au Conseil des ministres européens de l'agriculture et de la pêche à Luxembourg.



La Présidence finlandaise avait inscrit la communication de la Commission relative à la lutte contre la déforestation à l'ordre du jour. A cette occasion, le ministre Guillaume a souligné l'engagement de la France à lutter contre la déforestation importée et a appelé la Commission à faire rapidement des propositions, notamment en matière de diligence raisonnable. Il a rappelé que les accords commerciaux européens devaient désormais intégrer l'accord de Paris comme clause essentielle et viser à intégrer dans tous les chapitres

et de façon contraignante le zéro carbone et le zéro déforestation importée.

Le ministre français, appuyé par ses collègues espagnols et italiens, est intervenu pour exprimer sa vive préoccupation suite aux sanctions commerciales imposées par les Etats Unis, qui touchent particulièrement les filières viticoles françaises. Il a indiqué que la réponse européenne devait être ferme et unie, et il a demandé à la Commission de prendre des mesures d'accompagnement pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Didier Guillaume a présenté une initiative conjointe avec l'Estonie, le Danemark, la Lettonie et l'Italie visant à réviser le guide interprétatif de la directive Habitat dans le sens d'une gestion plus efficace et mieux adaptée à l'évolution des populations de loups.

Enfin, le ministre a présenté la déclaration conjointe soutenue par plus de vingt Etats membres, visant à défendre le maintien du budget de la Politique agricole commune (PAC) à son niveau UE 27. » Il n'est pas acceptable que la baisse du budget mette en péril le revenu des agriculteurs et fasse obstacle à la transition agro-écologique de l'agriculture européenne à un moment où les défis environnementaux s'accroissent « .

En marge de cette réunion, le ministre a profité de l'occasion pour évoquer avec ses homologues des Etats membres les plus directement concernés, comme il l'avait fait lors du conseil informel à Helsinki le 24 septembre dernier, les enjeux du Brexit pour le secteur de la pêche et la filière des produits de la mer. Une nouvelle réunion des directeurs des pêches de ces huit Etats membres s'est également tenue en marge de ce Conseil.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture